



J'ai changé de notaire, passation du dossier

Par **Coccineline**, le **05/01/2015** à **16:14**

Bonjour,

j'ai changé de notaire en cours de dossier sur une succession, celui-ci ne m'a pas restitué l'argent des livrets de mon époux, ils les a mis en dépôt et consignation et ne veut pas les donner au 2ème notaire qui les placera aussi en dépôt et consignation, en expliquant que sa responsabilité est engagée.

Est-ce normal ?

je me retrouve maintenant avec 2 notaires pour une succession

Par **louison123**, le **05/01/2015** à **16:26**

Je ne vois pas où est le problème car cet argent sera dans la liquidation de succession. Ce sera au dernier notaire chargé de la succession de se débrouiller avec son confrère.

Par **Coccineline**, le **05/01/2015** à **16:46**

oui ok, mais Est-ce normal aussi alors que je suis l'épouse héritière de ne pas avoir la totalité des fonds sur mon compte